

PROGRAMME DE FORMATION

BP COIFFURE

Diplôme de l'Education Nationale RNCP 38231 enregistré le 13/04/2011

Le BP Coiffure est un diplôme de niveau 4 visé par l'Etat.

Prérequis :

Titulaires d'un CAP Coiffure de niveau 3, de la Mention complémentaire ou personne justifiant de trois années d'expérience professionnelle dans un emploi en adéquation avec la finalité du diplôme préparé au moment de l'entrée en formation.

Mode de formation :

En alternance en contrat de professionnalisation, d'apprentissage, ou en formation initiale.

Durée & Rythme de la formation :

Formule	Mode	Durée	Répartition
BP 2 ans contrat apprentissage	Alternance	800 heures réparties sur 2 ans	Mardi 8h30- 12h30 et Jeudi 8h30-12h30/ 13h30 – 17h30
BP 2 ans contrat professionnalisation	Alternance	800 heures réparties sur 2 ans	Mardi 8h30- 12h30 et Jeudi 8h30-12h30/ 13h30 – 17h30
BP 2 ans formation scolaire	Initial	800 heures réparties sur 1 ou 2 ans en fonction du profil professionnel de l'apprenant	Mardi 8h30- 12h30 et Jeudi 8h30-12h30/ 13h30 – 17h30

Objectif de la formation :

Préparation et obtention du BP Coiffure

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans l'accueil, la prise en charge et le suivi de la clientèle ; il maîtrise les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conseille la clientèle et exerce une activité de valorisation des services et de suivi beauté. Il assure également la gestion administrative et financière de l'entreprise ainsi que son développement, l'animation et la gestion du personnel.

Dans ses activités d'accueil et de suivi de la clientèle, il réalise la collecte, la sélection et le traitement des informations ainsi que le suivi de la qualité de l'accueil et la prise en charge de la clientèle. Il conçoit et met en œuvre des techniques, produits et services par :

- le conseil et la vente de produits, matériels et services,
- la conception de coiffure personnalisée,.
- la mise en œuvre des techniques de soins capillaires, de coloration et d'éclaircissement,

- la création et la réalisation de coupes aussi bien féminines que masculines,
- la conception et la réalisation de coiffures événementielles,
- la conception de coupes masculines spécifiques ainsi que la réalisation d'une taille du système pilo-facial.

L'exercice du métier prend en compte la connaissance de l'entreprise, la réglementation et les normes en vigueur, la santé et la sécurité au travail, la qualité et le développement durable. La maîtrise des outils informatiques et des logiciels professionnels est également requise.

Modalités d'évaluation :

Bulletins scolaires année précédente.

Tout au long de la formation : Selon tous les modes d'évaluation imposées par les référentiels de certification :

- Evaluations écrites sur papier ;
- Evaluations écrites sur support informatique ;
- Evaluations orales et de compréhension ;
- Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en deux semestres avec envoi des deux bulletins semestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.
- Examen blanc sur le deuxième semestre correspondant scrupuleusement au règlement examen et notamment à la définition des épreuves (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre) :

- Cours théoriques, TD, évaluations ;
- Synthèse de cours, TD et évaluations sur papier également ;
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau ; les formateurs sont équipés de PC portables et de vidéoprojecteurs ;
- Mise à disposition d'ordinateurs portables aux apprenants ;
- Plateau technique pour la pratique équipée de tous les équipements professionnels (mobilier, appareils, matériels) sont tels qu'imposés par les référentiels de certification

Encadrement de l'étudiant :

Au niveau pédagogique :

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents (carnet de scolarité, ou d'alternance)
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en fin de semestre par le professeur référent et la responsable pédagogique ; convocation pour un bilan pédagogique si besoin ;
- Conseil de classe à la fin de chaque semestre et convocation des étudiant(e)s en difficultés, accompagné(e)s du responsable légal si mineur.

Au niveau du suivi entreprise :

L'encadrement, le placement, l'élaboration des contrats et le suivi en entreprise sont assurés par le responsable de l'alternance (visites, entretiens).

Règlement d'examen :

BREVET PROFESSIONNEL SPECIALITE COIFFURE			CFA ou sections d'apprentissage habilités Formation continue en établissements publics	Formation continue en établissements publics habilités		CFA ou sections d'apprentissage non habilités Enseignement à distance Formation continue en établissements privés		
Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 : Création, couleur, coupe, coiffage	U10	6	Ponctuelle pratique	2h30	CCF	-	Ponctuelle pratique	2h30
E2 : Modification durable de la forme	U20	5	CCF	2h	CCF	-	Ponctuelle pratique	2h
E3 : Épreuve professionnelle optionnelle au choix du candidat Coiffure événementielle ou Coupe homme et entretien du système pilo-facial	U30 A ou U30 B	5	Ponctuelle pratique	1h	CCF	-	Ponctuelle pratique	1h
		5	Ponctuelle pratique	1h	CCF	-	Ponctuelle pratique	1h
E4 : Gestion de l'entreprise		5						
S/E Vente conseil	U41	2	CCF	10 min	CCF	-	Ponctuelle orale	10 min
S/E Management et gestion d'un salon	U 42	3	CCF	3h	CCF	-	Ponctuelle écrite	3h
E5 : Sciences - technologies et arts appliqués		8						
S/E Sciences et technologies	U 51	6	Ponctuelle écrite	3h	CCF	-	Ponctuelle écrite	3h
S/E Arts appliqués à la profession	U 52	2	Ponctuelle écrite	2h	CCF	-	Ponctuelle écrite	2h
E6 : Expression française et ouverture sur le monde	U 60	3	Ponctuelle écrite	3h	CCF	-	Ponctuelle écrite	3h
Épreuve facultative : langue vivante étrangère (1)	UF		Orale	15 min préparation + 15 min interrogation				

(1) seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.

Programme de Formation

CRÉATION, COULEUR, COUPE, COIFFAGE

- Gestion des produits et des matériels
- Planification des activités
- Création de coiffure personnalisée
- Réalisation de techniques de coloration et d'éclaircissement
- Création et réalisation des coupes et de mises en forme temporaires et des coiffages

MODIFICATION DURABLE DE LA FORME

- Réalisation de techniques de soins capillaires
- Réalisation de techniques de modification durable de la forme
- Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique

EPREUVE PROFESSIONNELLE OPTIONNELLE AU CHOIX

- Coiffure événementielle
- Coupe homme et entretien du système pilo facial

VENTE-CONSEIL

- Suivi de la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle
- Développement de la vente des produits et des services
- Conseil et vente des produits, des matériels et des services
- Evaluation de la satisfaction de la clientèle

MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON DE COIFFURE

- Animation et encadrement des personnels
- Participation à la gestion de l'entreprise
- Evaluation du travail du personnel

AUTRES ENSEIGNEMENTS

- Sciences et technologies
- Arts appliqués à la profession
- Expression française et ouverture sur le monde
- Epreuve facultative : langue vivante étrangère anglais

Indicateur de performance :

40% de réussite à l'examen final en 2023
60% des élèves entrent sur le marché du travail

Equivalence et passerelle :

Equivalence niveau 4 de la nomenclature des niveaux de qualification
Pas de passerelle si abandon en cours de formation

Modalités et délais d'accès :

- Pré-sélection sur dossier de candidature (incluant prérequis, bulletins scolaires année précédente)
- Entretien pédagogique individuel
- Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'apprentissage (employeur, élève, école)

Tarifs :

Apprentissage contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, prise en charge totale par l'OPCO de l'entreprise.
Formation continue entre 3200 et 3500€ .

Accessibilité aux personnes handicapées :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le centre de formation 2S s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter : Sylvie GUERIN - 2sformation.macon@gmail.com ou au 03 85 23 13 40 .

Code RNCP :

BP Coiffure certifié au répertoire national des certifications professionnelles
RCNP 38231 – Code diplôme 45033608